

DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SLOW

VILLE D'HAVELUY

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de séance : 26 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 20 NOVEMBRE 2025
Date d'affichage : 21 NOVEMBRE 2025

Nombre de conseillers :
En exercice : 21
Présents : 14
Votants : 16

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 novembre à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Haveluy s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Paul RYCKELYNCK, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite trois jours à l'avance, laquelle convocation a été affichée à la porte de la Mairie, conformément à la loi.

PRESENTS : MM. RYCKELYNCK J.P., Maire + PERTOLDI C., 1ère Adjointe + FERAHTIA A., 4ème Adjoint + LEBBADER D., 6ème Adjoint + CARLIER N. + GIRARD J.C + LEFEBVRE B. + PLANTIN M.F. + GLORIA D. + BUONGIORNO G + CHATELLAIN J. + CASABIANCA M. + BOCQUILLION R. + GARCIA M.

EXCUSES : MM. MURCIA B., 2ème Adjoint, qui donne pouvoir à RYCKELYNCK J.P. + MAYEUX M., 3ème Adjointe + DHAUSSY L., 5ème Adjointe + CLOSSE E. + PERNAK C. qui donne pouvoir à GIRARD J.C. + KRYSZTOF J. + DELBECQ D.

ABSENTS : MM. /

Secrétaire de séance : Mme PERTOLDI C.

Délibération N° 2025-06-04

OBJET

Subventions aux associations

Le Conseil Municipal,

Vu le budget communal 2025,

DECIDE l'attribution d'une subvention de fonctionnement aux associations suivantes :

DESIGNATION	MONTANT	VOTE
Judo Club Haveluy	1 080 €	A l'unanimité (16 voix « POUR »)
Ait Naceurs Team	580 €	A l'unanimité (16 voix « POUR »)
La Fléchette Haveluynoise	500 €	A l'unanimité (15 voix « POUR ») (M. FERAHTIA A. membre de cette association ne prend part ni aux délibérations ni au vote)
Tennis Club Haveluy	315 €	A l'unanimité (15 voix « POUR ») (M. BUONGIORNO G. membre de cette association ne prend part ni aux délibérations ni au vote)
Jeunesse Sportive Haveluynoise	2 735 €	A l'unanimité (16 voix « POUR »)
TOTAL.....	5 210 €	

DIT que les dépenses seront imputées à l'article 65748 du budget communal.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de séance,

Claudine PERTOLDI

Le Maire,



Jean-Paul RYCKEYNCK

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmise à la Sous-Préfecture le 27/11/2025
Publiée ou notifiée le 01/12/2025
DOCUMENT CERTIFIÉ CONFORME

Le Maire,

